

Service instructeur
Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 29/5007

Service consulté
DJU

**Représentation du Conseil Général du Haut-Rhin
au sein de l'Association « Alsace Biovalley »**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est demandé de désigner un titulaire et un suppléant pour représenter le Conseil Général du Haut-Rhin au sein de l'Association « Alsace Biovalley ».

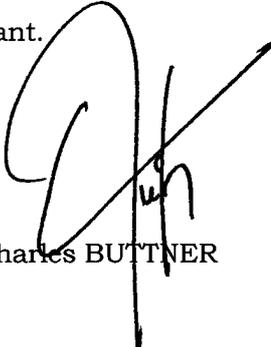
Lors de sa séance plénière du 14 avril 2004, l'Assemblée Départementale avait désigné le Docteur Jean-Louis LORRAIN, en qualité de titulaire, et M. Alphonse HARTMANN, en qualité de suppléant, pour représenter le Département au sein de l'Association « Alsace Biovalley ».

Pour répondre à la demande du Docteur LORRAIN, qui compte tenu de ses disponibilités ne souhaite plus représenter le Conseil Général en qualité de titulaire au sein de cette structure, il est proposé d'inverser le titulaire et le suppléant.

En conclusion, il vous est demandé de désigner :

- M. Alphonse HARTMANN, en qualité de titulaire,
- le Docteur Jean-Louis LORRAIN, en qualité de suppléant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER